Formation thématique

Après l'OA : recourir au Contrat d'Achat Direct d'Electricité Renouvelable (CADER) pour sécuriser la valeur de l'électricité solaire

Date : Jeudi 03/12/2026
Durée : 6 heures
9h00 à 12h00 : Comprendre et structurer un CADER (aussi appelé Corporate Power Purchase Agreement, CPPA)
14h00 à 17h00 : Mettre en oeuvre un CADER

Objectifs professionnels : comprendre le fonctionnement des CADER pour mise en œuvre opérationnelle
Public concerné : profils techniques et administratifs, toutes organisations
Pré-requis : Aucun
Évaluation : Quiz en cours de formation
Support : Envoyé à l'issue de la formation



Format à distance en classe virtuelle synchrone

Salle Zoom premium utilisée pour les formations longues.
Vos questions seront traitées en direct dans le module Q/R
et complétées dans un document de Foire A Questions

Les points clés de la formation

- Présentation des modes de valorisation de l'électricité photovoltaïque. Comparaison et articulation avec le CADER
- Présentation des fondamentaux du montage juridique
- Retour d'expériences avec des cas d'études
- Présentation du fonds de garantie de l'État par BPI France
- Échanges avec les participants

Matin

9h00 à 12h00 > Comprendre er structurer un CADER (Durée : 3h00)

- Contexte énergétique et évolution du marché de l'électricité
- Typologie des CADER : physique, virtuel, sleeved, multi-acheteurs
- Les acteurs et leurs rôles (producteur, acheteur, fournisseur, agrégateur, financeur)
- Structure contractuelle et clauses clés
- Compatibilité avec les mécanismes de soutien
- Fiscalité, tarif d'utilisation du réseau public de distribution d'électricité, cadre réglementaire
- Principaux risques et partage de la valeur

Après-midi

14h00 à 17h00 > Mettre en œuvre un CADER (Durée : 3h00)

- Analyse économique d'un CADER. Qui paie quoi, qui gagne quoi
- Financement et garanties (fonds de garantie de l'État, sûretés, garanties de performance)
- Articulation avec autoconsommation, stockage et flexibilité ("PPA hybride")
- Mutualisation de la demande et achats groupés
- Témoignages d'acteurs de marché, acheteur, producteur
- Atelier ou étude de cas : construire une stratégie de valorisation de l'électricité

Conditions : Inscription par participant : 250 € HT

TECSOL siret : 324 938 786 00047 - Organisme enregistré sous le N° : 91660077166
Contact : formation@tecsol.fr / Référent pédagogique : Sébastien Decottegnie

Inscriptions : odoo.tecsol.fr/event